

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3779 - Jeudi 17 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi de finances 2021 adoptée à l'unanimité



SANTÉ PUBLIQUE

Le Coronavirus fait son retour à Mohéli

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2020

Lever du soleil:

05h 38mn

Coucher du soleil:

18h 27mn

Fadjr : 04h 25mn

Dhouhr : 12h 06mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



ENERGIE/ANJOUAN

Anjouan est plongée aussi dans le noir

La région de Nyomakélé se trouve dans le noir durant 7 jours successifs. A Pomoné, où on vient d'inaugurer la centrale photovoltaïque il y a quelques jours, les commerçants jettent des centaines de kilogrammes de produits carnés et à Mutsamudu l'électricité passe en mode « flash » pendant la journée.

Personne dans l'île ne connaît la cause de ces délestages puisque les responsables de la SONELEC tentent de minimiser face aux médias. Et depuis des jours, tout Anjouan se trouve dans le noir. « On aimerait au moins comprendre ce qu'il se passe mais rien ne filtre », avance un citoyen de Mutsamudu. Dans les réseaux sociaux les internautes dénoncent les incompétences qui visent à « déstabiliser » le pays via les coupures du courant. « La société SONE-

LEC n'est pas en mesure de s'acheter du carburant », avait reconnu le ministre Houmed Msaidié lors d'un entretien avec un média social de la place.

Des régions se prépareraient à faire une descente vers la SONELEC pour y déposer leurs produits avariés à cause des coupures. « On ne peut pas rester les bras croisés et voir nos produits pourrir. Nous devons avoir des explications », martèle un commerçant.

Les artistes et artisans errent sur la place publique de M'roni durant les heures de travail et on lit le désespoir sur leur visage. Les administrations non équipées en énergie propre ou en groupes électrogènes ne tournent pas. « Nous allons descendre à l'improviste dans les rues sans demander l'aval ou l'accord des autorités de l'île, car l'île est sous administrée par l'orgueil et l'incohérence. Et surtout on ne dirait pas le



jour, ni l'heure », lance un des artistes. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, un mouvement à Anjouan est né et se prépare à descendre dans la rue.

Pour rappel, cette situation ne concerne pas seulement l'île d'Anjouan. L'île de Ngazidja est aussi touchée par les délestages intempestifs. Contrairement à

Anjouan, la SONELEC avait motivé ses coupures par des travaux de maintenance du réseau et des centrales électriques.

Nabil Jaffar

ENVIRONNEMENT :

L'association Mwangaza qui a décoré M'vuni, décorera aussi Moroni

L'association Mwangaza de M'vuni Bambao a organisé le 16 décembre dernier une cérémonie relative à la journée mondiale de la propriété. A travers cette cérémonie, l'association œuvrant pour la protection de l'environnement et la beauté des plantes a réussi à convaincre le gouvernement qui lui a confié la lourde tâche du fleurissement de Moroni à l'image de M'vuni où l'association a imprimé ses marques.



L'association Mwangaza réunissant une vingtaine de jeunes de M'vuni Bambao s'est donné comme conviction de décorer les recoins de ladite localité par des fleurs et des statues allégoriques dont la

plus frappante est celle d'un coelacanth de 6 mètres en cours de construction. À l'occasion de la journée mondiale de la prop-

reté, cette association a organisé une cérémonie qui a réuni des membres du gouvernement, qui ont tous apprécié les travaux du

Mwangaza.

C'est dans cet aspect que le chargé de la défense et émissaire du président de la République dans la cérémonie, Youssef Mohamed Ali alias Belou, a parlé d'un projet visant à embellir Moroni et faire de la capitale une ville fleurissante. « Le gouvernement et le PNUD sont en train de voir d'ici l'année prochaine comment planter des fleurs à Moroni. Et ce travail sera confié à l'association Mwangaza pour que la beauté qui prospère à M'vuni prospère également à Moroni », promet-il.

Pour la préservation de la nature et pour leur style de décoration des fleurs, Mwangaza s'est vu honorer par la gouver-

neure de l'île de Ngazidja étant une association œuvrant pour l'épanouissement de la beauté naturelle du pays. « Il faut que cette initiative se poursuive dans les autres îles. Il faut que ça soit comme un miroir, une part d'héritage que doit se léguer générations par générations », encourage Sitti Mhoudine Farouata.

Pour Boina Ahmed, ancien maire de M'vuni et porte-parole de cette localité, il a remercié le gouvernement qui, par la volonté de confier à Mwangaza le projet de planter des fleurs dans la capitale, apporte un encouragement et une considération aux efforts du collectif de décoration.

Kamal Gamal

LIBERTÉ DE PRESSE

Le journaliste Oubeidillah reste encore en prison

Accusé de trouble à l'ordre public pour avoir alerté sur une éventuelle pénurie de carburant, le président du tribunal a levé le mandat de dépôt d'Oubeidillah Mchagama. Bien que les charges retenues ne soient pas constituées, Oubeidillah Mchagama retourne en prison suite à la révocation du juge d'instruction. Le délibéré est attendu le 19 décembre prochain.

L'affaire Oubeidillah Mchagama, journaliste de Facebook Fm a été entendu ce mercredi 16 décembre. Accusé de trouble à l'ordre public pour avoir alerté sur une possibilité de pénurie de carburant, le procureur de la République et les avocats de la

défense, tout au long de leur plaidoiries ont signifié que les charges retenues ne sont pas prouvées. Autrement dit « le journaliste est irréprochable ». De ce fait, le juge a levé le mandat de dépôt mais par contre il décide le maintien en détention du journaliste.

En effet, le 04 septembre dernier, Oubeidillah était placé sous contrôle judiciaire, accusé d'avoir diffusé de fausses informations sur l'affaire de la gestion des 5 millions destinés aux audiences spéciales sur les agressions sexuelles tenues en aout dernier. A la sortie de l'audience, son avocat Me Idriss Saandi explique que Oubeidillah était retenu sous deux mandats à savoir trouble à l'ordre public et la révocation du juge pour violation d'une procédure judiciaire. « L'un des

mandats est levé mais il lui reste l'autre mandat », souligne-t-il. Il a saisi l'occasion pour montrer que c'est la 4e fois qu'Oubeidillah est jugé et relâché par manque de preuves palpables. « J'estime qu'il est privé de sa liberté, on peut être poursuivi sans pour autant être mis en prison. Ça nous dérange en tant que défenseur de venir plaider pour des choses qui ne tiennent pas debout », regrette-t-il.

De son côté, la journaliste Faiza Soulé Youssef dit haut et

fort que « nous ne sommes pas des enfants. Nous avons compris le manège. Nous savons pourquoi le parquet a été magnanime aujourd'hui. Pourquoi il n'a pas eu besoin de taper sur Oubeidillah. Nous le disons haut et fort que nous n'oublions rien ». Le confrère passera encore des jours en prison en attendant son procès ou un autre appel.

Andjouza Abouheir

SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi de finances 2021 adoptée à l'unanimité

A l'unanimité, les représentants de la Nation ont adopté la loi des Finances au titre de l'année 2021. Selon le ministre des finances, les recettes pour l'année prochaine sont projetées à 107 milliards de francs comoriens dont 55 milliards de recettes publiques contre 41 milliards en 2020, pendant que les dépenses publiques sont de l'ordre de 54 milliards contre 53 milliards en 2020.

Hier mercredi 16 décembre, l'Assemblée nationale a procédé, comme une lettre à la poste, à un vote solennel sur le projet de loi de Finances pour l'année 2021. Lors de son exposé des

motifs, le ministre des finances, Saïd Ali Saïd Chayhane précise que les recettes sont en hausse par rapport à 2020. D'après lui, les recettes pour l'année prochaine sont projetées à 107 milliards de francs comoriens dont 55 milliards de recettes publiques contre 41 milliards en 2020, pendant que les dépenses publiques sont de l'ordre de 54 milliards contre 53 milliards en 2020. « On peut noter que le solde global enregistre un déficit de l'ordre de 12 milliards », lit-on sur le rapport lu avant le vote. « Nous envisageons un niveau de réalisation légèrement supérieur à 41 milliards de KMF, soit une projection de réalisation des recettes de l'ordre de 75% des prévisions bud-

gétaires initiales », poursuit-il.

Le ministre montre que malgré un contexte international et national fortement dépendant de l'évolution de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les prévisions budgétaires de 2021 anticiperont une situation favorable à la reprise rapide des activités économiques nationales. « Celle-ci devrait être favorisée par deux leviers importants à savoir le mois de ramadan ainsi que les festivités de l'Idé el Fitr qui sont prévues pour le premier semestre 2021 (avril-mai) ainsi qu'une prévision de reprise des festivités liées aux mariages coutumier et par ricochet une reprise de la consommation », avance l'argentier de l'Etat.

Pour ce qui est des dépenses, sur

une prévision initiale de 64,247 millions de KMF, celles ordonnancées au 30 juin 2020 s'élèvent à 19,634 millions de KMF, soit un taux de réalisation de l'ordre de 30,56%. Toutefois, ce niveau de réalisation des dépenses atteint plus de 52% sous l'effet de la prise en charge des dépenses liées à la lutte contre la Covid-19. Mais au-delà, la réalisation de la loi des finances 2021 devrait surtout bénéficier d'un climat politique apaisé, la mise en place de toutes les institutions prévues par la révision constitutionnelle de 2018 étant arrivée à son terme d'une part. Cette réalisation va aussi s'appuyer, d'autre part, sur les réformes envisagées notamment en matière de modernisation du pro-

cessus de collecte et de sécurisation des recettes ainsi que de gestion de la dépense publique.

Par ailleurs, le projet de loi ambitionne d'assurer la relance progressive des activités économiques, la régularité de paiement des salaires, et la réalisation d'un taux de croissance à 3,8%, l'accroissement des investissements publics et l'intensification des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures économiques stratégiques, une maîtrise de l'inflation à moins de 3%, et une pression fiscale estimée 10% etc.

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION MILITAIRE COMORES-ÉMIRATS :

Un bateau d'équipements militaires au port de Mutsamudu

Dans un entretien avec La Gazette des Comores, le directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, affirme qu'un bateau qui a accosté au port de Mutsamudu « ne contient que du matériel militaire » pouvant selon lui contribuer à organiser, équiper et moderniser les forces militaires comoriennes.

Lors de cet entretien le week-end dernier, le patron de la défense salue la diplomatie militaire en cours et promet un renforcement des accords et coopérations entre les Comores et ses partenaires, pour accentuer le rôle de l'armée dans le maintien de la paix et de la sécurité du pays.

Depuis jeudi 10 décembre, un bateau militaire a accosté au port de Mutsamudu. Il s'agit d'une cargaison militaire en provenance des Emirats Arabes Unis, pays avec lequel les Comores viennent tout juste de signer un accord de partenariat dans le domaine militaire. Elle contient une vingtaine de véhicules, une dizaine de vedettes rapides et

plein d'autres matériels militaires de dernier cri, mis dans 32 conteneurs de 20 pieds chacun.

Interrogé par La Gazette des Comores, Youssouf Mohamed Ali, directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, montre qu'il s'agit d'un apport militaire entrant dans le cadre de la coopération militaire entre les deux « pays frères ». « On a signé dernièrement avec les Emirats un accord de coopération et ce don qui est arrivé au port de Mutsamudu en fait partie », explique notre interlocuteur, pour qui cet appui ne sera pas que logistique car, poursuit-il, « nous aurons pour nos militaires un soutien technique notamment des échanges de formations et des échanges en renforcement de capacités, un renforcement de nos infrastructures et équipements ».

Youssouf Mohamed se félicite de l'« efficacité » de la diplomatie militaire sous ses responsabilités. Il rassure en effet que la plupart de ces matériels vont servir à la sécurité maritime car « importante au vu de l'insularité du pays ». « Nous



Port de Mutsamudu.

devons renforcer la sécurité maritime pour nous protéger contre la piraterie et surveiller nos côtes avec plus de perfection et de professionnalisme et pour cela il nous faut du matériel adéquat et des hommes bien formés ».

Pour celui qui ne cesse de justifier la disposition d'armes par des militaires car selon lui « il ne sert à

rien d'avoir des militaires s'ils ne peuvent pas avoir des armes », cette nouvelle artillerie offerte selon les besoins du pays va aussi servir pour le maintien de l'ordre. « Nous devons avoir une armée moderne, organisée et équipée », soutient-il. Dans un autre sens, ce matériel va servir à accentuer les recherches en mer car selon le DirCab, de nomb-

reux pêcheurs se perdent en mer et le pays a du mal à les localiser et retrouver au plus vite.

Des accords et de la coopération militaire, Youssouf Mohamed rassure que le pays doit formaliser et nouer d'autres pouvant apporter un plus aux forces armées. Le pays vise la Tanzanie, Madagascar, Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite pour le renforcement du corps militaire. Des formations des officiers pour le renforcement et l'organisation des effectifs dans l'armée, Youssouf Mohamed promet du sérieux dans les rangs et ainsi il affirme que les formations dans les écoles des officiers ne se feront plus comme avant. « Je dois vous rappeler que dans les temps, pour les formations dans les écoles des officiers les autorités politiques envoyaient leurs enfants. Cela ne se fera plus. Nous allons choisir dans nos rangs militaires pour ces formations car tous ceux que nous recrutons c'est sur la base de concours », conclut-il.

A.O Yazid

SANTÉ PUBLIQUE

Le Coronavirus fait son retour à Mohéli



Centre Hospitalier de Fomboni.

Pendant qu'aucune mesure barrière n'est respectée, le Centre hospitalier régional de Fomboni vient d'enregistrer un cas d'une personne testée positive au covid-19.

Plusieurs mois se sont écoulés sans que Mohéli n'enregistre un cas de Coronavirus. Spontanément, la population a relâché toute mesure barrière. Dans les écoles comme aux marchés, on ne voit plus personne porter des masques. Il y a deux semaines déjà, à la grande mosquée de Fomboni, la seule mosquée de vendredi de la capitale mohélienne qui respectait la

distanciation physique, les fidèles ont fait la prière comme si de rien n'était. Les gens étaient collés les uns aux côtés des autres. Dans les autres mosquées pour les prières régulières, le respect de la distanciation appartient au passé.

Le seul moment qui rappelle à la population qu'il y a une pandémie du covid-19 dans le pays, ce sont les matchs de football où l'entrée est limitée à un certain nombre de personnes, ne serait-ce que pendant la première partie.

En attendant le discours du chef de l'État le 19 décembre et qui est perçu à Mohéli comme le discours qui va officiellement libérer la popu-

lation de toute contrainte liée à la covid-19, le CHRI de Fomboni vient d'enregistrer un cas d'une personne testée positive. Il s'agit d'une femme enceinte qui n'a pas bougé de l'île depuis plusieurs mois. Selon nos sources, c'est après que l'état de santé de cette dame ait commencé à être inquiétant que l'idée de lui faire faire un test covid-19 est venue. L'échantillon est envoyé à Moroni et les résultats, positifs, n'ont pas tardé à tomber. Heureusement, selon la même source, tout le personnel du CHRI de Fomboni a été testé négatif.

Riwad

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES :

L'élection du nouveau Comité exécutif fixée au 30 janvier 2021

Sous le Comité de Normalisation depuis quatorze mois, le football comorien va de nouveau retrouver un fonctionnement standard. Un nouveau Comité exécutif prendra le relais au sein de la FFC dès février 2021. Le processus électoral est enclenché et prendra fin le 8 février prochain.

Dans sept semaines, les amateurs du football comorien auront une nouvelle équipe dirigeante au à la tête de fédération. L'élection du nouveau Comité Exécutif National de la FFC est en effet fixée au samedi 30 janvier 2021. Au total, 63 délégués seront appelés à élire le prochain président de la FFC pour les quatre prochaines années. Retrait de dossiers ouvert depuis le 8 décembre, les candidats potentiels ont jusqu'au 21 décembre pour déposer leurs candidatures. Chaque liste doit présenter 9 parrainages et doit comprendre au

moins 2 femmes, sous peine de voir la liste en question rejetée. Le CoNor publiera la liste définitive des candidatures le 13 janvier 2021.

Six candidats potentiels pour la présidence de la FFC

A l'heure actuelle, seul l'ancien président de la FFC Saïd Ali Saïd Athouman s'est officiellement déclaré candidat. D'autres personnalités tels que Saïd Abdallah Salim, Ali Mohamed Chahidi, Djaanfar Salim Allaoui, Mahamoud Mohamed Aboutoïhi pourraient prochainement officialiser leurs candidatures. Une source nous a révélé que 4 dossiers ont été déjà retirés au niveau du Secrétariat général de la fédération.

En crise depuis juin 2019, le football comorien est administré par un Comité de Normalisation, mis en place par la FIFA depuis octobre 2019. L'élection d'un nouveau



Comité Exécutif au sein de la FFC n'est que l'étape ultime des missions fixées au CoNor. Ce processus électoral au niveau national est précédé par les élections des Comités Exécutifs des ligues régionales le

29 novembre dernier.

Trois têtes de liste ont remporté les élections au niveau insulaires. Badirane Aboutoïhi Saïd (41 ans) à Mwali avec 62,25% des voix, Chamou Ali (56 ans) avec 94,74% à

Ndzuanani et Kaissane Hassane (31 ans) avec 87,23% à Ngazidja. Des nouveaux comités exécutifs insulaires issus de la mouvance de l'ancien président. Un indice peut-être anodin mais qui place Saïd Ali Saïd Athouman comme favoris des élections au niveau national.

Boina Houssamdine

Le calendrier électoral :

Du 8 au 21 décembre 2020 : retrait et dépôt de candidatures

5 janvier 2021 : délibération provisoire sur les candidatures

13 janvier 2021 : publication de la liste définitive des candidatures

Du 14 au 28 janvier 2021 : campagne électorale

30 janvier 2021 : élection du Président et du Comité Exécutif

8 février 2021 : proclamation des résultats définitifs des élections.

COMPLEXE OMNISPORTS MALUZINI DES COMORES

La canicule carbonise le gazon médiocrement arrosé

Ces derniers temps, le pays est perturbé par une brûlante chaleur, située au-dessus de la moyenne. Elle gravite autour de 30 degrés Celsius. A ce stade, la transpiration permet au corps de maintenir sa température. Mais, les terrains aménagés par des gazons naturels non arrosés restent exposés au danger de la chaleur étouffante. Le stade Maluzini, quasi grillé, est victime de la canicule. Les 60 m3 d'eau par jour attendus pour la maintenance brille probablement par leur défaillance. Au secours, le sportif Azali !

Une très forte chaleur, gravitant autour de 30 degrés Celsius, est entrain de carboniser la pelouse naturelle du complexe omnisports Maluzini des Comores. Mahamoud Issouf, surnommé Même, est un stadier qualifié à la maintenance des pelouses de football. « Il doit avoir un rigoureux planning pour l'arrosage. La fréquence des opérations dépend de l'usage du terrain. Pendant une forte chaleur, moins de deux arrosages par jour sont insuffisants. Ces derniers temps, la température frôle 35 degrés. Les gazons naturels ne résisteront pas au ravage de cette brûlante chaleur. Les autorités sportives

doivent agir vite pour l'intérêt de la discipline ».

Actuellement, la température est très au-dessus de la normale de saison. En dehors d'un arrosage naturel par la pluie, le gazon de Maluzini a besoin d'être arrosé deux fois par jour, à raison de 60 m3 d'eau. La sonnette d'alarme a été déclenchée le 7 janvier 2019 par le directeur Raouf, surnommé Monsieur infrastructure et les techniciens chinois. Ce jour-là, une visite technique de pré-réception des clefs a été effectuée au complexe omnisports Maluzini par des techni-

ciens comoriens, dépêchés respectueusement par le service d'équipement, la SONEDE, Comores télécoms, et le ministère de la Jeunesse et des Sports de l'époque.

« On avait constaté que la pression d'eau nécessitait encore un renforcement. Une à trois heures d'alimentation en eau par la Sonede n'est pas suffisant pour assurer une maintenance digne. Il faut penser à équiper le site d'un grand réservoir d'eau », avait suggéré El Habib Bourhani, un des techniciens chargé du suivi du chantier. Pourtant, la dimension du terrain de Maluzini n'est pas

grandiose. Monsieur infrastructure le confirme : « Le principal terrain est évalué à 105 mètres sur 68, et l'annexe, 97 m sur 51 ».

Si ce problème d'arrosage régulier n'est revu à temps, le complexe omnisports Maluzini des Comores, ce joyau national, voire de l'Océan indien, pourrait être déclaré non conforme et inapte à accueillir des matches internationaux, cautionnés par la Confédération africaine de Football (Caf) et la Fédération internationale de Football Association (Fifa).

Bm Gondet

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Avis de Recrutement d'un Mécanicien polyvalent pour l'entretien et la maintenance de groupes électrogènes et des véhicules de Corps de la Paix.

Poste proposé: Mécanicien des véhicules et des groupes électrogènes.

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche un mécanicien polyvalent pour assurer le service de maintenance et d'entretien de ses véhicules et de ses groupes électrogènes. Les personnes intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références complets en les demandant par email à l'adresse ici indiquée : azaki@peacecorps.gov.

Les demandes d'information ou toute autre questions liées à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.